

## Renseignements personnels

Nom: Serghides, George  
Sexe: masculin  
Date et lieu de naissance: 28 juin 1955, Nicosie (Chypre)  
Nationalité: Chypriote  
État civil: marié, un enfant

## Études, titres universitaires et autres qualifications

### Diplômes (master en droit, doctorat en droit, doctorat en droit, doctorat en droit)

24 février 1978	Master en droit (mention très honorable) Université nationale Kapodistriakon d'Athènes.
21 novembre 1984	Ph.D. (Docteur en philosophie du droit), Université d'Exeter (Royaume-Uni). Domaine du droit : droit international privé (conflit de lois). Titre de la thèse de doctorat : « Internal and External Conflict of Laws in Regard to Family Relations in Cyprus » (en anglais). Dirigé par le maître de conférences Antony J. E. Jaffey.
8 avril 1998	Ph.D. (docteur en droit) (mention très honorable), Université nationale Kapodistriakon d'Athènes (Grèce). Domaine du droit : droit administratif comparé. Titre de la thèse de doctorat : « Compensation pour la plus-value du bien substitué/droit réversible par rapport à la valeur des terres confisquées d'office en droit chypriote – avec des comparaisons entre le droit grec, le droit anglais, le droit américain, le droit canadien et le Premier protocole de la Convention européenne des droits de l'homme » (en grec). Dirigé par Prof. Prodromos Dagtoglou.
22 mai 2007	Ph.D. (docteur en droit) (mention très honorable), Université Aristotelion de Salonique, Grèce.  Domaine du droit : Droit comparé de la famille. Titre de la thèse de doctorat: « La formation des motifs de divorce en droit chypriote, avec une étude comparative du droit grec et du droit anglais » (en grec). Dirigé par Prof. Efi Kounougeri-Manoledaki.
Études actuelles	Ph.D. candidate (candidat au doctorat en droit), Université Démocrite de Thrace (Grèce). Domaine du droit : droit constitutionnel comparé, droits de l'homme et droit pénal. Titre de la thèse de doctorat : « Le droit à la vie conformément à l'article 2 de la Convention européenne des droits de l'homme, et les dispositions constitutionnelles respectives en Chypre et en Grèce, avec référence particulière aux législations nationales » (en grec). Dirigé par Prof. S. Minaides.

## Autres études

Présence et participation :

- Séminaires judiciaires en Chypre et à l'étranger.
- Cours d'études de droit anglo-chypriote organisés par le Conseil d'enseignement du droit (1985-1987) et l'Université de Leicester (1988-1989), avec obtention de certificats de participation.
- Nombreux autres programmes de droit et séries de conférences en Chypre et à l'étranger.
- Cours de médiation en Chypre et aux États-Unis d'Amérique.

## Activités professionnelles pertinentes

### Activités judiciaires et autres activités apparentées

Juin 1990- janvier 1999	Juge du Tribunal des affaires familiales <ul style="list-style-type: none"><li>○ Juin 1990 (date de la création du Tribunal des affaires familiales) à février 1995, date de la création d'un deuxième Tribunal des affaires familiales, juge dans tous les arrondissements de Chypre.</li><li>○ Février 1995 – novembre 1996, juge dans les arrondissements de Nicosie, Kyrenia et Paphos.</li><li>○ Novembre 1996 – janvier 1999, juge dans les arrondissements de Nicosie, Larnaca et Famagouste.</li></ul>
Janvier 1999 -	Président du Tribunal des affaires familiales <ul style="list-style-type: none"><li>○ Janvier – septembre 1999, Président des arrondissements de Nicosie, Larnaca et Famagouste.</li><li>○ Septembre 1999 – octobre 2002, Président des arrondissements de Limassol et Paphos.</li><li>○ Octobre 2002 – juin 2005, Président des arrondissements de Nicosie, Larnaca et Famagouste.</li><li>○ Juillet 2005 - Président des arrondissements de Nicosie et Kyrenia.</li></ul>
19 mai 2000 -	Juge du Réseau international de La Haye. Juge de liaison pour Chypre, pour la promotion d'un réseau judiciaire pour la protection internationale des enfants relevant de la Convention de La Haye de 1980 (enlèvement d'enfants). Désigné par décision de la Cour suprême.
14 novembre 2006 -	Liaison judiciaire– Point de contact de Chypre dans le réseau judiciaire européen pour les affaires civiles et commerciales. Désigné par décision de la Cour suprême.
2007	Nommé par Chypre comme l'un de ses trois candidats au poste de juge de la Cour européenne des droits de l'homme.
Janvier 2009 -	Membre de l'Association internationale des juges des affaires familiales.

### Activités juridiques non-judiciaires

Octobre 1985	Examens du Barreau Chypriote (mention très honorable) ; a obtenu la note la plus élevée (960/1000).
1984–1985	Avocat stagiaire
1985	Président des avocats stagiaires.
1985 -1990	Avocat praticien. Partenaire avec A. G. Serghides de Gray's Inn, Avocat (Barrister), à la manière de Serghides & Serghides. Interventions devant tous les tribunaux et cours de Chypre, y compris à la Cour suprême, dans tous types de juridictions civiles, pénales, administratives, etc.

### **Autres activités**

#### Activités universitaires

Octobre 1986-	Chef de la section du droit du Collège de Philips (Collège d'enseignement supérieur à Chypre).
Mai 1990	Enseignement du système juridique anglais et du droit pénal anglais, comme volet du programme pour l'inscription d'étudiants en droit en seconde année dans des universités au Royaume-Uni. Enseignement du droit anglais de l'entreprise aux étudiants suivant des cours de comptabilité et finances.
Mai 1985- mai 1990	Secrétaire du Conseil chypriote d'enseignement du droit (CLE) (le CLE était un organe de l'Association du barreau de Nicosie), dont le Conseil d'enseignement du droit qui a organisé des programmes d'enseignement du droit, y compris un programme d'études du droit anglo-chypriote (niveau postuniversitaire– LLM), en collaboration avec l'Université de Leicester. Conférencier en droit des affaires familiales.
Novembre 1999-	Conférencier en droit des affaires familiales de la Commission du Barreau de Chypre.
octobre 2004	Conférencier auprès d'avocats stagiaires aux fins des examens du Barreau de Chypre.
Janvier 2000-	Examineur de la Commission du Barreau de Chypre sur le droit des affaires familiales,
Octobre 2004	présenté comme sujet d'examen du Barreau de Chypre en janvier 2000.
Septembre 2009	Universitaire adjoint, chercheur et examinateur spécial à l'Université de Chypre. A enseigné le droit de la famille et le droit des successions de Chypre.
<i>In passim</i>	Conférences/discours sur le droit de la famille à des séminaires et conférences au niveau local et international, à l'université de Chypre,

à l'Université de Nicosie, au service d'aide sociale, aux Associations du barreau de Chypre et d'Athènes et dans d'autres enceintes.

### Travaux sur la législation

- Membre du Comité pour la préparation d'un projet de loi sur la médiation, conformément à la recommandation du Conseil de l'Europe n° R. (98) 1.
- Par décision de la Cour suprême, a été désigné représentant de l'autorité judiciaire au Parlement pour l'adoption de diverses lois sur des affaires familiales.
- Participation à la préparation d'un projet de règles procédurales pour l'application en Chypre de la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants.
- Membre du Comité œuvrant à l'élaboration de la loi pour ratifier en Chypre la Convention européenne sur l'exercice des droits des enfants.
- Par décision de la Cour suprême, depuis le 3 février 2006, représentant de l'Autorité judiciaire sur les questions de droit civil dans les Groupes de travail et Comités du Conseil de l'Europe à Bruxelles dans le cadre de l'adoption de normes européennes sur les affaires familiales et le droit successoral.
  
- Membre du Comité de l'Association de l'Organisation des Nations Unies de Chypre (depuis mai 2010).
- Ancien membre de nombreux comités, y compris le Comité pour la restauration des droits de l'homme en Chypre.

### **Publications**

Dr. Serghides est l'éditeur de la série « Studia Juris Cyprii », qui comporte actuellement neuf volumes. Il est l'auteur de six livres, coauteur de trois livres et a contribué à trois autres livres. Il a également écrit de nombreuses publications.

### Studia Juris Cyprii

Éd. G. A. Serghides « Études de droit chypriote » (« Studia Juris Cyprii ») –série de publications. Neuf volumes ont déjà été publiés jusqu'à présent. Informations complémentaires sur ces études :

- Volume n° 1, étude n° 1 (en anglais) : « Internal and External Conflict of Laws in Regard to Family Relations in Cyprus », Nicosie, 1988. Auteur et éditeur : G. A. Serghides ; préface de feu le Président de la Cour suprême, A. N. Loizou.
- Volume n° 2, étude n° 2 (en grec) : « Propriété immobilière à Chypre », Nicosie, 1992. Auteur : N. C. Coutas. Éditeur : G. A. Serghides ; préface de feu le juge de la Cour suprême I. Boyiadjis.
- Volume n° 3, étude n° 3 (en anglais) : « Reflections on Partial Compulsory Acquisition », Nicosie, 1995. Coauteurs : C. Georgiades et G. A. Serghides. Éditeur : G. A. Serghides ; préface du Professeur Prodromos Dagtoglou.
- Volume n° 4, étude n° 4 (en grec) : « Compensation pour la plus-value du bien substitué/droit réversible par rapport à la valeur des terres confisquées d'office en droit chypriote– avec des comparaisons entre le droit grec, le droit anglais, le droit américain, le droit canadien et le Premier Protocole de la Convention européenne des droits de l'homme », Nicosie, 1999. Auteur : G. A. Serghides ; Éditeur : G. A. Serghides.

- Volumes n° 5 et 6, étude n° 5 (en grec) : « La formation des motifs de divorce en droit chypriote et étude comparative du droit grec et anglais », Nicosie, 2007. Auteur : G. A. Serghides ; Éditeur : G. A. Serghides ; préface du Professeur Efie Kounougeri-Manoledaki.
- Volume 7, étude n° 6 (en grec) : technique du contre-interrogatoire– Les règles d’or du contre-interrogatoire et quatre maîtres de l’Antiquité, deux grecs (Socrate et Aristote) et deux latins (Cicero et Quintilien). Auteur : G. A. Serghides ; Éditeur : G. A. Serghides ; préfacé par Dr. D. H. Hadjihambis, juge de la Cour suprême de Chypre et ancien maître de conférences de l’Université d’Exeter.
- Volume 8, Titre de l’ensemble du volume : « Advocacy and Cross-Examination », étude n° 7 (traduction en grec d’un ancien traité sur « L’étude et la pratique du droit »), étude n° 8 « On the Art of Cross-Examination etc. » (en anglais, auteur G. A. Serghides), éditeur G. A. Serghides.
- Volume 9, titre de l’ensemble du volume : « Pecuniary Relations of Spouses and Cohabitants (Litterature and First Instance Judgments) & Miscellaneous Legal Topics ». Études n° 9 et 10, contenant des jugements judiciaires sur l’immobilier dans les relations entre époux, et de nombreux articles sur différents sujets de droit, le droit de la famille, le droit administratif et le droit pénal, en grec et en anglais. Éditeur et auteur principal G. A. Serghides, avec la contribution de Professeur Theophano Papazissi.
- Une partie du volume 8 est également publiée à part. L’ouvrage a été publié à Nicosie en 2009 et est intitulé « On the Art of Cross-Examination. Four Great Old Authorities, Two Englishmen and Two Americans, With Emphasis on Their Principles ».

#### Contributions à des livres

- G. A. Serghides, « Principales lignes de défense dans le cadre de la responsabilité pénale et recommandations d’amendement du Code pénal Chypriote », publié dans Commissaire de la loi Chypriote, coordinateur de la publication, révision de la législation en Chypre 1987-1992 », Nicosie, 1992 (en grec).
- G. A. Serghides, « Violations des libertés civiles constitutionnelles par des sectes et groupes religieux auxiliaires », du livre intitulé « Sectes destructives à la lumière de l’orthodoxie et leur confrontation juridique », Limassol, 1996, pp. 243-271, publié par l’union des parents Pancyprian, sous la direction de l’ancien Archimandrite Chr. Tsiakkas, actuellement évêque de Karpasia (en grec).
- G. A. Serghides, « Liberté de religion, utilisation et abus » dans le livre intitulé « Liberté de religion et droits de l’homme », Limassol, 2000 pp. 79-100, sous la direction de l’ancien Archimandrite Chr. Tsiakkas, actuellement évêque de Karpasia, (en grec).
- G. A. Serghides, « L’immobilier dans les relations entre époux conformément au droit chypriote » dans un ouvrage qui sera publié sous peu par la section du droit de l’Université de Chypre (en grec).

#### Autres livres et publications

- G. A. Serghides, « The Voice of the Child in Hague Proceedings: a Cypriot Perspective », La Lettre des juges (vol.VI/automne 2003, pp. 39-44). Ce bulletin est une publication de la Conférence de La Haye de droit international privé (en anglais et en français).
- G. A. Serghides, « Motifs du divorce en droit chypriote : le chemin vers l’Europe », Paneuropean Law Review, janvier-juin 1997, vol. 1, n° 1 (édition de Philips Collège), pp. 31-43 (en anglais).

- G. A. Serghides, « Médiation familiale » pour la Tribune du droit de Chypre (année N, Numéro 1, janvier-avril, 2001, pp. 40-59) (en grec).
- G. A. Serghides, « Cyprus Family Jurisdiction Ratione Personae and Ratione Materiae » Family Law Review, 2011, 2<sup>ème</sup> année, 2<sup>ème</sup> numéro, avril-juin, 2011, Nicosie, Chypre, pp. 4-17 (en anglais).
- G. A. Serghides, « La liberté de religion conformément à l'article 9 de la CEDH » dans le périodique de droit « Tekmirioris », 1098, numéro 1, année 1, janvier - juin, pp. 8-11 (en grec).
- G. A. Serghides, « La politique dans les familles chypriotes dans le cadre du droit de la famille, notamment en ce qui concerne le divorce », la Tribune de droit de Chypre (publié par l'association du barreau de chypriote), 13<sup>ème</sup> année, 3<sup>ème</sup> période, numéro 3, 2004, pp. 73-98 (en grec).
- G. A. Serghides, « Réflexions sur la loi des mariages de Chypre de 2003 », Armenopoulos, année 58, mai 2004 (un périodique juridique publié par l'Association du barreau de Salonique), 661-678, également publié dans la Tribune de droit de Chypre, 14<sup>ème</sup> année, première période, numéro 1- 2004, pp. 48-75 (en grec).
- G. A. Serghides, « Itinéraire du tribunal des affaires familiales », revue de droit de Chypre, numéro 10, janvier-mars, 1992(1), numéro 37, pp. 5573-5590 (en grec).
- G. A. Serghides, « Droit civil matériel concernant la dissolution du mariage » dans Témoignage de Chypre, numéro 8, « L'institution de la famille dans la vie moderne », coordinateur de la publication. De l'Association du renouveau spirituel, Nicosie pp. 54-58. Également publié dans Filelefteros (journal chypriote), 15/12/89, pp. 1 et 6 (en grec).
- G. A. Serghides, « Mariages mixtes à Chypre », Tribune du droit de Chypre, 15<sup>ème</sup> année, 2<sup>ème</sup> période, numéro 2 -2005, mai-août, pp.103-122 (en grec).
- G. A. Serghides, « La constitution de Chypre et la création d'une université à caractère bicommunautaire », Filelefteros, 1/12/88, pp. 10, 12, 3/12/88, p. 5 (correction) (en grec).
- G. A. Serghides et G. A. Coutas, « article 5 de la loi d'expropriation », Filelefteros 5/9/88, pp. 1 et 6 (en grec).
- G. A. Serghides, « Reflections on Some Aspects of the Family Law of the Turkish Community in Cyprus », dans Cyprus and European Law Review, numéro 10, année 2010, pp. 156-163 (en anglais).
- G. A. Serghides, « Aspects juridiques de la manipulation mentale des enfants en Chypre par des groupes de psychanalyse » (2010), Studia Juris Cyprii 9, pp. 556-561 (en grec).
- G. A. Serghides « Rapport des assistants sociaux dans le cadre de la garde des enfants et de l'adoption d'enfants », pp. 543-555 (en grec).

### Jugements judiciaires

1990- présent                      Dans tous les domaines du droit de la famille, par ex. le divorce, l'invalidité du mariage, le contrôle parental et la garde des enfants, la définition du droit d'accès, la pension alimentaire des enfants et des conjoints, l'immobilier dans la relation entre conjoints, l'adoption d'enfants, la légitimation d'enfants et la reconnaissance de décrets étrangers.

- Membre du Comité scientifique de la Revue de droit européenne et chypriote (depuis mai 2006).

### Langues

Grec (langue maternelle).

Anglais.

\* \* \*